

# Cantine de soutien contre la criminalisation des luttes contre les CRA

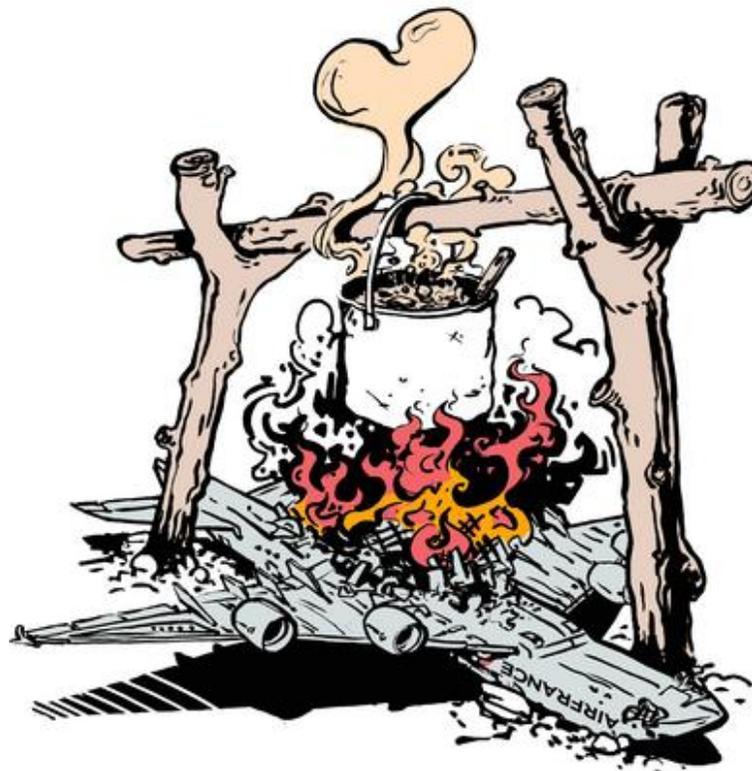
## Dimanche 1/12 - 13h - Cantine des Pyrénées (Paris 20)

L'État intensifie toujours plus la répression des luttes contre les centres de rétention administratives (CRA), à l'intérieur comme à l'extérieur. Les CRA sont des prisons dans lesquelles l'État enferme les personnes qui n'ont pas les bons papiers. En réaction à leur enfermement, les personnes retenues s'organisent et se révoltent (grèves de la faim, tentatives d'évasion, émeutes, incendies, etc.).

Les derniers mois ont encore une fois été marqués par la détermination des personnes retenues pour échapper à l'enfermement et à l'expulsion. Depuis le début de l'année au moins une quarantaine de personnes se sont évadées. En 2023, plus d'une cinquantaine s'étaient fait la belle.

En solidarité avec elles, de nombreuses personnes tentent de lutter contre *la machine à expulser* et se prennent de la répression.

Plusieurs personnes sont ainsi accusées d'avoir voulu commettre des dégradations au CRA de Vincennes le 31 décembre 2023. Le délibéré de leur jugement est attendu le 9 décembre.



En janvier 2024, suite à une manifestation de solidarité avec les retenus, quatre personnes ont été placées en garde à vue et ont été jugées. Elles ont pris entre 6 mois (refus d'empreintes, groupement en vue de) et 10 mois de sursis (violences sur pdap, rébellion, refus d'empreintes, groupement en vue de).

À ces épisodes de répression s'ajoute l'application de la loi Darmanin, renforcée par les circulaires Retailleau, qui criminalise encore plus la présence des personnes sans papiers sur le territoire français en multipliant le nombre d'OQTF, le nombre d'expulsions, et la durée de l'enfermement en CRA. Pour accélérer cette politique raciste, l'État prévoit la construction d'au moins dix nouveaux CRA dans les prochaines années.

C'est dans ce contexte de répression que le 29 mai une camarade italienne a été arrêtée, placée en garde à vue, mise en examen dans le cadre d'une instruction portant sur les luttes contre les constructions de CRA, puis placée au CRA du Mesnil Amelot pendant 10 jours. Elle est poursuivie pour association de malfaiteurs, menace de mort sous condition de, et refus de donner son code PIN de téléphone.

Pour discuter de la répression des luttes contre les centres de rétention administratives (CRA) et récolter de l'argent suite à la mise en examen d'une camarade, un repas de soutien est organisé à la **Cantine des Pyrénées, au 77, rue de la Mare, dans le 20e arrondissement à Paris.**